

Procès-verbal du conseil d'administration de MAI 2024

Rencontre du 30 mai 2024

Présences: Maurice Pouliot, Francine Faille et Jacques Trottier

Il est décidé d'entériner les décisions suivantes prises depuis le 1er mai 2024 :

24.05.02

Plusieurs vitres de la salle de piscine sont endommagées.

Il est décidé que le contrat pour le changement de 3 vitres à l'entreprise Le Vitrier pour la somme de 2,040 \$ plus taxes.

Les lignes du stationnement extérieur doivent être refaites.

Il est décidé que le contrat sera donné à Signaltech Inc. pour la somme de 750 \$ plus taxes.

24.04.05

L'entreprise Tremco nous avise que les surfaces de briques sur les balcons ne sont pas incluses dans son contrat. Il est par contre clairement indiqué que ce sont toutes les surfaces où il y a de la brique qui doivent être nettoyés. Ce dernier admet son erreur et nous mentionne que si nous n'acceptons pas un extra, il préfère assumer la perte et retirer son équipe. Il nous envoie un extra de 14,000 \$ que nous refusons.

Il est décidé de recommencer les démarches pour trouver un remplaçant.

24.05.14

Nous avons fait des démarches auprès de plusieurs compagnie pour renouveler notre assurance venant à échéance le 31 mai 2024. Seul Intact accepte de nous assurer avec surprime de 12,500 \$.

Il est décidé de confirmer le renouvellement avec Intact pour la somme de 57,500 \$ plus taxe.

24.05.22

La compagnie Le Vitrier désire se retirer du contrat pour le remplacement des vitres et la compagnie Vitrerie JFR Inc. prendrait le contrat. Ces derniers nous expliquent que le verre n'est pas un verre clair tel que le vitrier voulait installer mais doit être un verre de couleur.

Il est décidé d'accepter que le contrat pour le changement de 3 vitres soit donné à l'entreprise Vitrerie JFR Inc. pour du vert de couleur pour la somme de Le Vitrier pour la somme de 2,575 \$ plus taxes.

24.05.23

Nous devons faire nettoyer les drains. Notre politique est de faire nettoyer les drains au 2 ans. Nous avons contacté un ancien fournisseur à savoir Drain Laplante Inc. et ce dernier accepte de reprendre le service dans notre immeuble

Il est décidé de confirmer de donner le contrat pour le nettoyage de drains à la compagnie Drain Laplante Inc.

Adopté à l'unanimité.

M.P. Jacques Trottier